

rendez-vous
en **entreprise**
inconnue by la Maison de
l'EMPLOI
Strasbourg

Kit d'essai de programme :
« Rendez-vous en entreprise inconnue »

la Maison de
l'EMPLOI
Strasbourg



Cofinancé par
l'Union européenne

Table des matières

Préambule	2
Pourquoi un kit d'essaiage ?	2
La Maison de l'Emploi de Strasbourg	3
Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » pour répondre à 2 attentes	4
La démarche	5
Principes et valeurs	5
Public et besoin ciblé	5
Choix des entreprises et attendus	6
Axes d'intervention et bonnes pratiques	6
Outils et supports	7
Les reportages des « Rendez-vous en entreprise inconnue »	7
Le portrait d'entreprise	9
Partenaires, acteurs et financements	10
Les entreprises du Club « Les Entreprises s'engagent »	10
Le Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin :	10
Les entreprises qui ont participé aux visites depuis octobre 2021	10
2021	10
2022	10
2023	10
2024	11
Les structures de l'insertion, de l'emploi, de l'orientation et de la formation	11
Typologie des structures	11
Les collectivités territoriales	12
Éléments budgétaires	13
Détail des coûts	13
La mise en œuvre	14
Avant la visite	14
Le choix de l'entreprise	14
La co-construction de la visite avec l'entreprise	14
L'organisation de la visite	15
Pendant la visite	16
Et un « Rendez-vous en entreprise inconnue » en visio, ça donne quoi ?	16
Après la visite	16
La diffusion des outils et supports auprès des conseillers et entreprises	17
Pistes d'évaluation : le suivi systématique des recrutements	17
Conclusion	18
L'avenir du format ?	18
Ressources complémentaires :	19

Préambule

Pourquoi un kit d'essaiage ?

Le programme des « Rendez-vous en entreprise inconnue » développé par la Maison de l'emploi de Strasbourg dans le cadre de son animation du Club Les entreprises s'Engagent du Bas-Rhin a fait l'objet de plusieurs demandes de duplication dans d'autres structures et territoires en France. La nécessité d'un guide synthétique, didactique et accessible à tous est apparue. Ce kit répond à trois objectifs principaux :

Le programme des « Rendez-vous en entreprise inconnue » a été développé par la Maison de l'emploi et de la formation de Strasbourg dans le cadre de son animation du Club les Entreprises s'engagent du Bas-Rhin.

Après 3 années de mise en œuvre et 39 « Rendez-vous en entreprise inconnue » plébiscités par les professionnels de l'emploi du Bas-Rhin, ce programme a fait l'objet de plusieurs demandes de duplication dans d'autres structures du territoire national d'où est apparue la nécessité d'éditer un guide synthétique, didactique et accessible à tous. Ce guide répond à trois objectifs principaux :

- Rendre visible les enjeux, les objectifs et les spécificités du programme ;
- Modéliser la mise en place du programme « Rendez-vous en entreprise inconnue » dans d'autres structures et entreprises. ;
- Favoriser l'atteinte des objectifs du programme que ce soit en termes de recrutement, de formation des acteurs de l'emploi à la connaissance des métiers et des entreprises.

Ce kit a été créé par la Maison de l'Emploi de Strasbourg et est disponible, en libre accès, sur son site web.

« Rendez-vous en entreprise inconnue » est une marque déposée par la Maison de l'emploi de Strasbourg auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle. La mise en œuvre de ce programme en dehors du Bas-Rhin par d'autres opérateurs est libre et gratuite, mais elle implique le respect strict de ce kit d'essaiage et la référence dans les différentes communications au créateur de ce programme.

Pour toute question ou pour déployer le programme sur votre territoire, nous vous invitons à prendre contact avec :

- **Patricia Lorentz** / Cheffe de projet : plorentz@maisonemploi-strasbourg.org
- **Guillaume Kieffer** / Responsable d'opérations : gkieffer@maisonemploi-strasbourg.org

La Maison de l'Emploi de Strasbourg

La Maison de l'Emploi de Strasbourg est une structure de coordination et d'impulsion de projets qui contribue au rapprochement entre les besoins en compétences des entreprises et la main d'œuvre du territoire, notamment à l'échelle transfrontalière Strasbourg-Ortenau. Créée en 2006, la Maison de l'emploi répond à des besoins sociétaux d'intégration, de cohésion sociale et d'adaptation au monde du travail, en accord avec les politiques publiques de l'emploi.

Au sein de la Maison de l'Emploi de Strasbourg, deux collaborateurs en interaction constante avec les différents acteurs mobilisés, Patricia Lorentz sur le volet des visites et Guillaume Kieffer sur le volet de l'animation du Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin, ont la charge de la bonne exécution du projet et de la coordination des parties prenantes mobilisées.



Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » pour répondre à 2 attentes

L'idée des « Rendez-vous en entreprise inconnue » a émergé en 2021 suite à une enquête auprès d'une soixantaine d'entreprises pour identifier leurs besoins et évaluer les opportunités de mise en place d'un programme pour y répondre. Cette enquête a notamment révélé que les entreprises privilégie le contact direct avec les conseillers à l'emploi qu'elles connaissent pour faire part de leurs besoins en main-d'œuvre.

Parallèlement, le territoire Strasbourg-Eurométropole se caractérise par une multitude d'interlocuteur sur les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation (initiale ou continue) n'ayant pas toujours une connaissance approfondie des entreprises de leur territoire, des conditions d'exercice des métiers et expriment souvent un manque de contact dans les entreprises.

En partenariat avec les acteurs et réseaux du département du Bas-Rhin, les « Rendez-vous en entreprise inconnue » ont été conçus comme un programme de visites découvertes mensuelles des métiers, des situations de travail et des besoins en compétences, co-construit avec les entreprises pour les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire.

Ce kit est structuré comme une boîte à outils, retraçant toutes les étapes du projet en partant de la démarche, en revenant ensuite sur les partenariats, acteurs et financements, et enfin sur la mise en œuvre du programme en elle-même.



La démarche

Principes et valeurs

Le dispositif des « Rendez-vous en entreprise inconnue » s'inscrit dans 2 défis de la stratégie 2024 - 2026 de la Maison de l'Emploi de Strasbourg :

- « Contribuer à la réduction des inégalités face à l'emploi »
- « Accompagner et outiller les entreprises dans leur transition sociétales et environnementales »

Pour la Maison de l'emploi de Strasbourg, il s'agit de promouvoir par des actions concrètes l'emploi et l'économie locale grâce au développement des compétences du territoire, notamment en lien avec la transition écologique. Les valeurs de solidarité, coopération, égalité des chances, lutte contre les discriminations et respect des bénéficiaires sont au cœur de son action. De plus, les « Rendez-vous en entreprise inconnue », permettent d'agir concrètement pour un emploi offrant stabilité et perspectives d'avenir aux demandeurs d'emploi. L'inclusion et l'égalité des chances sont les valeurs cardinales des « Rendez-vous en entreprise inconnue ».

Public et besoin ciblé

Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » **s'adressent directement et exclusivement aux conseillers à l'emploi et aux acteurs de l'insertion professionnelle** ainsi qu'aux professionnels de l'orientation et de la formation. Il s'agit de conseillers de structures publiques (France Travail, Mission Locale, APEC...), d'organisme de formation, de l'éducation nationale... ; Mais aussi et surtout de conseillers travaillant dans des associations locales tierces œuvrant directement ou indirectement sur le champs de l'insertion professionnelle (Centres socioculturels, association de quartier, SIAE, organismes d'accompagnement de jeunes, opérateurs de suivi des allocataires du RSA...). Sur le département, du Bas-Rhin, environ 350 personnes sont invitées aux visites (cf. p.11)

Pourquoi des visites réservées aux conseillers ?

1. Le nombre de personne accepté en visite par l'entreprise est généralement limité à 25 personnes maximum. En ciblant uniquement les conseillers, ceux-ci pourront, par la suite, informer davantage de demandeurs d'emploi et de public accompagné sur les opportunités d'emploi.
2. Les conseillers concernés peuvent manquer de connaissance sur leur environnement économique, les entreprises du territoire et les réelles conditions d'exercice des métiers. Le dispositif des « rendez-vous en entreprise inconnue » n'a donc pas uniquement un objectif de placement du public, il est aussi un outil de formation du réseau des conseillers.
3. Instaurer un dialogue direct entre les conseillers et les entreprises et créer la mise en relation, en permettant à chacun de poser les questions de fond sur les conditions d'exercice des métiers, les compétences attendues, les compétences des personnes accompagnées... et d'échanger leurs coordonnées.

Le programme des « Rendez-vous en entreprise inconnue » est un dispositif déployé à l'échelle du département, qui trouve son origine dans un contexte de pénurie de mains d'œuvre et de difficultés de recrutement de l'après Covid-19. Nombre d'entreprises du Bas-Rhin ont fait et font toujours face à des difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés. En parallèle, les demandeurs

d'emploi ou personnes en difficulté d'orientation professionnelle sont davantage éloignés de l'emploi en raison d'un manque de qualification et de difficultés diverses. Cet état de fait rend les accompagnements vers et dans l'entreprise plus complexes et plus longs pour les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Aussi, à défaut de trouver du personnel qualifié ou expérimenté, les recruteurs au sein des entreprises recherchent des personnes « motivées ». Or la motivation attendue est difficilement objectivable sur une offre d'emploi.

C'est dans ce contexte que ce programme a été créé pour répondre, d'une part, aux difficultés de recrutement des entreprises du territoire et, d'autre part, aux besoins de professionnalisation des acteurs de l'emploi sur la question de la connaissance des métiers. Aussi, au besoin de formation s'ajoute un besoin de coopération entre les parties prenantes pour que les professionnels de l'emploi soient davantage outillés et ce, dans la perspective de construire des parcours d'insertion adaptés avec leurs bénéficiaires.

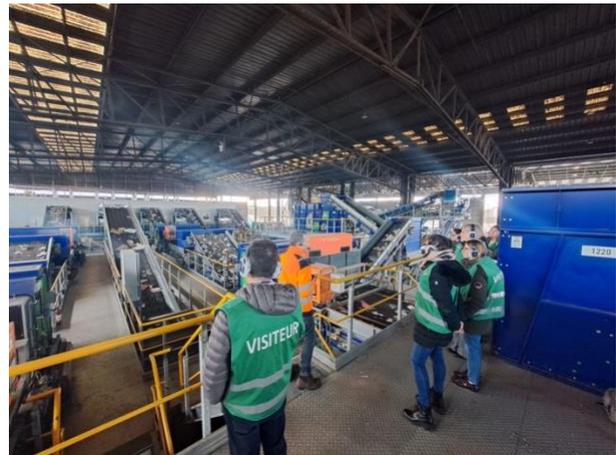
Choix des entreprises et attendus

Les entreprises sont choisies en fonction de plusieurs critères. Les plus importants sont les suivants :

- L'entreprise visitée doit avoir des postes à pourvoir accessibles avec ou sans qualification professionnelle et/ou par la voie de l'alternance.
- L'entreprise visitée doit avoir des pratiques de recrutement inclusives.

De plus un certain nombre de contraintes vont s'imposer à l'entreprise et doivent être clairement exprimées pour que la visite puisse être organisée :

- Présence systématique des services recruteur lors de la visite
- Remise des coordonnées directes de ces services aux conseillers présents.
- Idéalement, présence et témoignages de salariés occupant les postes à pourvoir lors de la visite.
- Donner son accord pour qu'un reportage journaliste soit réalisé lors du reportage et diffusé au grand public par la suite.



Axes d'intervention et bonnes pratiques

Le format choisi pour les « Rendez-vous en entreprise inconnue » est celui d'une visite de 2h sur le site d'une entreprise ayant des pratiques inclusives ou sur l'un de ses chantiers pour les conseillers à l'emploi.

Le programme est conçu, non seulement comme un vecteur d'informations nécessaires au travail des conseillers et des recruteurs, mais également comme une caisse à outils pour le professionnel de l'emploi, en lui permettant d'utiliser :

- un réseau d'entreprises ;

- un carnet d'adresses des recruteurs ;
- d'échanger directement avec les organismes de formation ;
- un support vidéo pour donner à voir l'entreprise et les métiers ;
- un lieu d'observation et d'échanges sur des situations de travail spécifiques ;
- une opportunité pour construire dans un deuxième temps des actions ciblées directement en lien avec les entreprises visitées (visite pour des bénéficiaires, stages en entreprises, évènements, etc.) ;
- une formation pour apprendre à comprendre les besoins en compétences des entreprises, les profils recherchés, les conditions de travail, etc.



Pendant la visite, les employés qui occupent les postes de travail présentés partagent leur expérience. **Les services de recrutement de l'entreprise hôtesse sont présents** pour permettre un échange avec les conseillers et les employés et fournissent leurs coordonnées aux conseillers à la fin de la visite. Lorsque cela est opportun, les organismes de formation sont invités à présenter les formations inscrites au Programme Régional de Formation qui permettent d'accéder aux différents métiers mentionnés.

Cependant, une visite sur site n'est pas toujours possible, par exemple pour les métiers du secteur médico-social, Auxiliaire de vie ou encore animateur en service périscolaire, ou pour les métiers du bâtiment, notamment ceux de la démolition. Dans ce cas, une rencontre en visio-conférence peut être organisée avec les chargés de recrutement de l'entreprise, des employés de l'entreprise qui témoignent, et les professionnels de l'emploi et de la formation, comme lors d'une visite sur site. Ce n'est pas le format idéal, mais il permet tout de même de donner à voir des métiers et des secteurs d'activité méconnus. Il permet également de faire témoigner des employés à qui on ne donne pas souvent l'occasion d'expliquer leurs métiers, alors qu'ils souffrent souvent de préjugés, ce qui rend le recrutement d'autant plus difficile.

Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » contribuent ainsi à déconstruire les préjugés sur ces métiers, tout en sensibilisant les entreprises aux problématiques rencontrées par les conseillers, et inversement.

Outils et supports

Les deux principaux outils et supports des « Rendez-vous en entreprise inconnue » sont les reportages et les portraits d'entreprise, qui peuvent se substituer l'un à l'autre en fonction de la situation.

Les reportages des « Rendez-vous en entreprise inconnue »

Durant la visite, **un journaliste** réalise un reportage sur l'entreprise et ses métiers. Ce reportage sera mis en ligne après la visite pour qu'il soit consultable par tous et donc toucher un public plus large. Ce reportage remplit trois types d'objectifs :

- Montrer des secteurs d'activité et des métiers ;
- Servir de support audiovisuel de présentation à la fois pour les conseillers et les entreprises ;

- Participer à l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi.

Le succès de ces reportages réside dans les grandes lignes éditoriales suivies par le journaliste qui les a réalisés :

- Avant tout, pour réaliser un bon reportage de la visite en entreprise inconnue, il faut toujours privilégier l'humain dans les questions à travers la valorisation du savoir-faire, la mise en avant des détails ou des aspects qui peuvent intéresser le bénéficiaire (le côté transfrontalier pour Fromi, la passion du service pour Meteor, la fierté dans le BTP pour Soprema, l'automatisme chez Viwametal...).
- Il est indispensable qu'il y ait un maximum d'images des ateliers, chantiers... afin de montrer au plus près de la réalité : les conditions de travail, les habitudes, les gestes des salariés. Il n'y a pas d'interviews dans des bureaux, pas de visuels donnés par l'entreprise, car il s'agit de valoriser et de rendre positive une action ou une démarche, afin de donner envie de s'intéresser aux métiers. On ne valorise pas une marque, ce n'est pas un reportage promotionnel pour l'entreprise qui accueille.
- Par ailleurs, il ne faut pas oublier la base du reportage : aider au recrutement. Donc il faut toujours donner les postes clés, toujours parler du parcours pour y parvenir en mentionnant les différentes formations recherchées et l'expérience attendue. L'essentiel surtout, c'est de ne pas entrer dans les détails techniques, qui risquerait de fausser le message véhiculé par l'entreprise. Lors de la construction du reportage, il est important de l'imaginer comme une immersion, une tranche de vie à un instant T et de valoriser une activité pour donner envie de postuler à un métier.
- Techniquement, le reportage doit être sobre, rapide, dans le mouvement, proche de l'action pour montrer les gestes et les réactions. Il faut qu'il y ait du peps, du rythme, plus que des plans larges et des moments « posés » avec de longues explications.

Il ne s'agit donc pas de film de communication ! Cet enjeu est clairement présenté à l'entreprise lors de l'organisation de la visite afin d'éviter tout malentendu. Ces reportages sont financés par la Maison de l'Emploi de Strasbourg, qui demande une levée des droits de diffusion au journaliste pour que l'entreprise visitée puisse elle aussi utiliser le reportage comme elle le souhaite. C'est une publicité gratuite pour elle donc cela peut encourager les entreprises à participer. La publication sur une plateforme en ligne permet également aux conseillers de le montrer aux demandeurs d'emploi afin de les aider à se projeter dans un métier et un secteur d'activité.

Cependant, s'il est impossible de réaliser un reportage pour quelques raisons que ce soit (manque de moyens, difficultés à trouver un prestataire qualifié, trop grande dangerosité du lieu...), une alternative existe : le portrait d'entreprise.

Le portrait d'entreprise



Le portrait d'entreprise était le support utilisé au lancement des « Rendez-vous en entreprise inconnue » avant d'être remplacé par le reportage.

L'objectif du portrait d'entreprise est de conserver une trace des informations clés transmises durant la visite et de contribuer à faire connaître l'entreprise, ses

métiers et à favoriser l'orientation des profils ciblés. Ce document peut être distribué aux conseillers présents lors de la visite puis diffusé plus largement à l'ensemble du réseau par la Maison de l'Emploi via e-mail et les réseaux sociaux. Le portrait d'entreprise constitue une bonne alternative aux reportages mais c'est un outil moins pédagogique car il ne donne pas à voir directement les métiers.

Après avoir évoqué en détail la démarche du programme, il convient désormais de revenir sur ceux qui ont permis la mise en œuvre du projet : les partenaires, les acteurs et les financements.

Partenaires, acteurs et financements

Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » n'auraient pu exister sans les partenaires, acteurs et financements dont le dispositif a bénéficié : les entreprises du Club « Les Entreprises s'engagent », les structures de l'insertion, de l'emploi, de l'orientation et de la formation, et les collectivités territoriales.

Les entreprises du Club « Les Entreprises s'engagent »

Le Club « Les entreprises s'engagent » est la Communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable. La mission principale du Club est de construire des axes de coopération et de passage à l'action entre les entreprises, les acteurs du territoire, les collectivités et l'État pour répondre aux grands défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

Le Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin :

La Maison de l'emploi de Strasbourg anime le Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin. Aujourd'hui, 500 entreprises sont engagées sur le département dont 115 entreprises membres actives, qui apportent leur contribution concrète pour créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économie et le social. Elles agissent concrètement par le biais d'interventions en établissement scolaire, recrutements non discriminants, stages de découverte, visites d'entreprises, achats responsables, mécénat de compétences, parcours d'intégration et de formation de nouveaux collaborateurs... Chaque année, plus de 200 actions sont menées par les entreprises mobilisées en faveur de l'accès à l'éducation, à l'emploi et au travail en direction des personnes les plus en difficultés d'accès à l'emploi.

Une des conditions pour participer aux « Rendez-vous en entreprise inconnue » est de rejoindre le Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin si l'entreprise n'en fait pas partie.

Les entreprises qui ont participé aux visites depuis octobre 2021

2021

R-CUA / GIE, Eiffage construction, Abrapa.

2022

Schroll, R-GDS, Groupe Kéolis, TER Grand Est, Blackbird, Avenir et Bois, Bouygues Bâtiment, L'Alsacienne de Restauration, Ville de Strasbourg – Service Périscolaire, Technicentre Grand-Est/SNCF, SCOP Espaces Verts, Proxiserve, Engie, ARASC, CroisiEurope.

2023

Cycle Renouvellement urbain : GCM Démolition, Nexity/Socara/Soprema /Isosan.

Cycle Hôtellerie-Restauration : The Drunky Stork Social Club, Hôtel Le Léonor, Brasserie Le Meteor.

Cycle Industrie : Airproducts, Technicentre industriel SNCF de Bischheim, Viwamétal, Fromi, Les Brasseries Kronenbourg.

2024

Électricité Klein, Technichauffe, Dumarey Powerglide, Sodexo, Compagnie de Transports Strasbourgeois, Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin, Service Périscolaire et Éducatif de la Ville de Strasbourg, Destination Pourtalès, Service Espaces Verts et nature de la Ville de Strasbourg.

Il convient de souligner que ce sont les entreprises qui ont souhaité ouvrir leur porte aux personnels des structures de l'insertion, de l'emploi, de l'orientation et de la formation. Ces structures interviennent à la fois en tant que participantes et partenaires des « Rendez-vous en entreprise inconnue ».

Les structures de l'insertion, de l'emploi, de l'orientation et de la formation

Les structures de l'insertion, de l'emploi, de l'orientation et de la formation ont été essentielles en tant que participantes, partenaires et vecteurs de diffusion des « Rendez-vous en entreprise inconnue ».



Les structures et les fonctions des professionnels qui participent peuvent être de natures très différentes.

Typologie des structures

- Service Public de l'Emploi : France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC
- Collectivités territoriales
- Chambres consulaires : commerce et industrie, artisanat, agriculture
- Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)
- Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) : Ateliers et Chantiers d'insertion (ACI), Associations intermédiaires (AI), Entreprises d'Insertion (EI), Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
- Entreprises adaptées (EA) et Entreprises adaptées de travail temporaire (EATT)

- Associations à but non lucratifs dont les actions sont orientées vers l'accompagnement des publics en difficultés (jeunesse, seniors, porteurs de handicaps, réfugiés, SDF, etc.)
- Structures d'accompagnement à la mobilité professionnelle dans la fonction publique d'État (Armée, Gendarmerie, etc.)
- Structures faisant parties de l'éducation populaire : Centres socioculturels
- Structures de l'éducation spécialisée et de la prévention spécialisée
- Structures d'accompagnement social : Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
- Centres de formation professionnelle : structures proposant des formations professionnelles certifiantes et/ou qualifiantes pour personnes demandeuses d'emploi
- Centre de Formation des Apprentis (CFA)
- Éducation nationale : Bureaux des entreprises, Lycées professionnels, Services d'orientation, Université

Une représentation de tous les métiers de l'insertion sociale et professionnelle

- Conseiller.ère en insertion professionnelle (CIP)
- Conseiller.ère en relations entreprises
- Conseiller mobilité carrière
- Accompagnateur.ice socio-professionnel
- Adulte relais
- Référent.e insertion
- Chargé.e de développement
- Chargé.e de développement de la formation/de l'apprentissage
- Chargé.e de recrutement
- Consultants
- Conseiller.ère d'orientation
- Responsable pédagogique
- Formateur.ice
- Professeur
- Directeur.ice Délégué.e aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT)
- Responsable du Bureau des Entreprises (RBDE)
- Assistante sociale
- Éducateur.ice spécialisé.e/ Moniteur.ice éducateur.ice
- Psychologue du travail/ Psychologue de l'Éducation nationale

Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales ont été un partenaire et un acteur essentiel au dispositif des « Rendez-vous en entreprise inconnue » à plus d'un titre. En effet, elles sont intervenues aussi bien en matière de financement et d'appui, qu'en tant que ressource pour les conseillers ou en tant que participantes aux « Rendez-vous en entreprise inconnue », qui devient dès lors un « Rendez-vous en collectivité inconnue ». Par ailleurs, ce projet n'aurait pu se concrétiser sans les financements de la Ville et Eurométropole de Strasbourg, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Union européenne à travers le Fond social européen (FSE+).

Éléments budgétaires

Les « Rendez-vous en entreprise inconnue » sont financés par des subventions de la Ville et Eurométropole de Strasbourg, par la Collectivité européenne d'Alsace et par le FSE+ Région Grand-Est dans le cadre de la Priorité 5 « Agir pour les potentiels humains et l'emploi via le soutien à l'ESS, l'orientation et la formation ». Ces financements permettent de mobiliser 0,5 ETP de chef de projet pour coordonner l'ensemble du dispositif (prospection des entreprises, gestion de la communication, des inscriptions, participation aux visites, suivi du dispositif) et de réaliser 10 reportages par année civile.

Le coût d'organisation d'un « Rendez-vous en entreprise inconnue » se structure comme suit :

Coût total : 4 000 €

- Moyens humains : 2 560 €
- Moyens techniques : 1 440 €

Détail des coûts



Moyens humains :	2 560 €
• Personnel de coordination :	1000 €
• Personnel de terrain :	1 300 €
• Autres (administratif, logistique, etc) :	260 €
Moyens techniques :	1 440 €
• Journaliste :	900 €
• Équipement et matériel :	540 €

La mise en œuvre

Après avoir qualifié la démarche du programme et être revenu sur les différents partenaires, acteurs et financements, il convient de revenir sur les grandes étapes de la mise en œuvre des « Rendez-vous en entreprise inconnue » : avant, pendant et après la visite.

Avant la visite

En amont de la visite, il s'agit de choisir l'entreprise et d'organiser la visite en co-construction avec elle, en présentiel sur site ou en visio-conférence si la première option est impossible, environ un à trois mois avant la date fixée.

Le choix de l'entreprise

► **J-90 : Choisir l'entreprise dans laquelle va se dérouler le « Rendez-vous en entreprise inconnue ».**

La sélection de l'entreprise est effectuée sur la base de la qualité des emplois proposés et l'engagement des dirigeants pour davantage d'inclusion. Il convient de vérifier au préalable avec le chargé de recrutement de l'entreprise : les postes disponibles, les exigences de recrutement et la volonté de travailler ou non avec des publics éloignés de l'emploi, qui ont souvent des besoins spécifiques en formation et en intégration dans l'entreprise. C'est pour cette raison qu'il est préconisé de se tourner vers le Club « Les entreprises s'engagent » de son territoire afin de valoriser les entreprises qui ont généralement la volonté de faire des efforts inclusifs. L'entreprise sélectionnée s'engage à rejoindre le Club « Les entreprises s'engagent » du Bas-Rhin si elle n'en fait pas encore partie. Les visites ont généralement lieu dans des secteurs en tension où les besoins en recrutement sont nombreux sur le territoire (Industrie/Energie, Bâtiment, Hôtellerie/Restauration, Services à la personne, Filière bois, Transport, Tourisme, Logement, Informatique).

En acceptant d'organiser un « Rendez-vous en entreprise inconnue » chez elle, l'entreprise s'engage à :

- Mobiliser pour la visite son service en charge du recrutement et transmettre les coordonnées des personnels en charge du recrutement aux conseillers
- Mobiliser un ou plusieurs salariés occupant les postes à pourvoir lors de la visite pour témoigner et pour les interviews qui apparaîtront dans le reportage
- Faire un retour rapide sur le reportage qui sera produit et qui lui sera demandé de valider dans les jours qui suivent la visite. L'entreprise doit bien comprendre que ce reportage ne constitue par un film de communication même si elle aura le loisir de l'utiliser par la suite si elle le souhaite.

La co-construction de la visite avec l'entreprise

► **J-60 : Prévoir une réunion avec l'entreprise pour coconstruire la visite.**

Durant cette réunion, il va s'agir de présenter les modalités de la visite et d'expliquer à l'entreprise les besoins et attentes des conseillers, éventuellement précisés grâce à un questionnaire. En fonction des besoins et demandes des entreprises, il peut être pertinent de préparer une trame de la visite avec elle pour aiguiller l'entreprise dans sa présentation.

La trame pourra contenir les informations suivantes :

- La présentation de l'organisation : nombre de collaborateurs, nombre de métiers différents, différences en matière de contrats et carrières.
- La marque employeur : valeurs, engagements, avantages à travailler dans l'organisation.
- Le service : les missions (métiers et nombre de collaborateurs), les besoins en compétences dans certains métiers (présentation du métier et des conditions de travail), les difficultés de recrutement rencontrées (temps de travail, horaires, rémunération, ... les engagements pour améliorer la qualité de vie et de travail des salariés), les modalités de recrutement (profil idéal, parcours proposés, les ajustements possibles en fonction du profil).

L'entreprise peut prévoir un support de présentation si elle le souhaite mais cela n'est pas indispensable au bon déroulement de la visite.

L'organisation de la visite

► **J-30 : Obtenir les informations nécessaires pour communiquer et inviter les conseillers.**

Un mois avant la visite, il est indispensable pour l'entreprise de transmettre la date, le nombre de place (généralement entre 15 et 25 places), la cible particulière, une courte présentation de l'entreprise ainsi que son logo et éventuellement une ou deux photos à utiliser pour communiquer sur la visite. La communication, les invitations et la gestion des inscriptions sont gérées par la Maison de l'Emploi de Strasbourg, qui diffuse l'information dans ses réseaux par mail et sur les réseaux sociaux, l'inscription étant libre.

► **J-15 : Relancer les conseillers par mail.**

Entre le lancement des invitations un mois avant et la date de la visite, il est important de relancer les conseillers et professionnels de l'emploi pour s'assurer qu'ils ont bien connaissance de la visite et sont toujours disponibles pour y participer.

► **J-3 : Relancer les conseillers par mail, en leur communiquant l'adresse de l'entreprise et les consignes de sécurité, le cas échéant.**

Une fois que les modalités de la visite sont fixées et les conseillers inscrits, il ne reste plus qu'à s'assurer du bon déroulement de la visite.



Pendant la visite

Durant la visite, il va s'agir de créer des conditions propices à l'échange et au partage entre les conseillers et les responsables du recrutement de l'entreprise.

Les visites en entreprise inconnue durent 2h et se déroulent de la manière suivante :

- 25 minutes : Accueil de l'ensemble des conseillers dans une salle de l'entreprise et présentation de l'entreprise : son histoire, ses valeurs, ses activités et ses métiers.
- 30 minutes : Focus sur les métiers recherchés, les prérequis de recrutement, les pratiques RH attractives.
- 50 minutes : Visite du site, des ateliers et rencontre avec les salariés sur leurs postes de travail.
- 20 minutes : Témoignages de salariés ou d'apprenti.
- 25 minutes : Retour en salle suivi d'une séance de question-réponse : échange avec les conseillers sur leur perception de l'entreprise, des métiers et des prérequis.

Il est important de souligner que la visite n'est ni une conférence, ni une visite guidée, elle doit être aussi interactive que possible afin que les conseillers se sentent libre de poser toutes les questions qu'ils pourraient avoir pour comprendre les besoins en recrutement de l'entreprise et orienter au mieux les personnes qu'ils accompagnent.

À la fin de la visite, une fois que les conseillers ont quitté le site de l'entreprise ou du chantier, le journaliste réalise les interviews avec le chargé de recrutement et un ou deux salariés qui acceptent de témoigner de leur métier et de leurs conditions de travail dans l'entreprise.

Et un « Rendez-vous en entreprise inconnue » en visio, ça donne quoi ?

Avant la visio, un questionnaire est envoyé aux conseillers pour connaître leurs besoins et attentes, car il est plus difficile de poser des questions et d'échanger lors d'une visioconférence. En parallèle, les entreprises intègrent les besoins et attentes des conseillers dans leur présentation de l'entreprise.

Durant la visio, il est demandé aux entreprises de partager à l'écran un support de présentation pour rendre la rencontre plus facile à suivre pour les conseillers, qui se trouvent tous à distance. Le reportage, qui a été réalisé avant la visite, est diffusé en ouverture de la rencontre.

Hormis ces quelques spécificités, le déroulement d'un « Rendez-vous en entreprise inconnue » en visioconférence est assez similaire à celui d'une visite en présentiel sur site.

Après la visite

Une fois que la visite a eu lieu et que l'entreprise a validé le reportage issu de la visite, il va s'agir de le diffuser par mail et en ligne, et d'effectuer un suivi des recrutements, environ un mois après la visite, pour pouvoir mesurer l'impact social du dispositif.

La diffusion des outils et supports auprès des conseillers et entreprises

- ▶ **J+14 : Diffusion par mail et en ligne, sur le site internet, les réseaux sociaux et une plateforme de streaming accessible à tous, du reportage issu de la visite en entreprise inconnue, ou du portrait d'entreprise si un reportage n'a pas pu être réalisé.**

Cela étant fait, il va falloir mesurer les effets de la visite, sur les conseillers, leurs bénéficiaires et les entreprises, donc une des pistes pour améliorer l'évaluation du dispositif serait d'effectuer systématiquement un suivi des recrutements après chaque visite.

Pistes d'évaluation : le suivi systématique des recrutements

Environ un mois après la visite, il faudrait ainsi poser les questions suivantes aux entreprises et aux conseillers par le biais d'un questionnaire :

- Les conseillers ont-ils orienté des candidats ?
- Ont-ils repris contact avec l'entreprise ?
- L'entreprise a-t-elle étudié les profils orientés ?
- Les a-t-elle reçus en entretien ? Embauchés ? Pris en stage ?
- Pourquoi ne les a-t-elle pas retenus ? Embauchés ? Pris en stage ?

Ce suivi des recrutements pourrait aider à la mesure d'impact social du dispositif et venir compléter les indicateurs suivants :

- Le nombre de participants ;
- Le nombre de conseillers par structure et leur fonction ;
- Le nombre de structures et leur typologie ;
- Le nombre de recrutement et d'immersion en entreprise ;
- Le nombre de vue des reportages.

De manière plus qualitative, il serait également pertinent de sonder les conseillers sur leur perception du programme des « Rendez-vous en entreprise inconnue » : leur volonté de participer à nouveau ou non, les freins qui les empêchent de participer plus régulièrement, s'ils ont été sensibilisés aux problématiques rencontrées, si le programme leur permet de faire évoluer leurs pratiques professionnelles... Ce recueil d'information peut quant à lui être réalisé 1 fois par semestre ou par an.

Conclusion



Après près de trois années, ce sont 39 « Rendez-vous en entreprise inconnue », 34 visites sur site et 5 rencontres en visio-conférence, qui ont été organisées depuis le lancement du programme en octobre 2021 avec près de 250 conseillers formés.

Pour autant, ce qui a fonctionné sur le territoire du Bas-Rhin ne fonctionnera pas nécessairement partout donc il convient d'adapter ce dispositif aux besoins et aux publics du territoire ciblé, dans un objectif d'amélioration continue. D'où la nécessité de se poser les bonnes questions avant de lancer le dispositif et tout au long de la mise en œuvre :

- Quelles sont les spécificités du territoire ciblé ?
- Quels sont les besoins sur le territoire ?
- Quels sont les publics visés ?
- Quand lancer le programme ?
- Quels outils et supports peuvent être mobilisés ?
- Quelles ressources peuvent être mobilisées ?
- Quels partenariats peuvent être envisagés ?
- Est-il possible de réaliser un suivi des recrutements ?

L'avenir du format ?

La piste la plus proposée, c'est l'animation d'un réseau, qui se réunirait dans le cadre d'un post-événement, où tous les acteurs des « Rendez-vous en entreprise inconnue » pourraient se retrouver pour faire un point sur ce qui a été fait, et ce qui est encore faisable. Cela n'a pas encore été mis en place, mais cela permettrait aux différentes parties prenantes du programme de se rencontrer et d'échanger sur leurs attentes et besoins respectifs.

Ce kit d'essaimage a été réalisé par la Maison de l'Emploi de Strasbourg pour être diffusé et utilisé par d'autres structures, sur d'autres territoires. Nous espérons qu'il permettra de faciliter et d'accompagner l'essaimage des « Rendez-vous en entreprise inconnue ».

Ressources complémentaires :

► **Les Rendez-vous en entreprise inconnue :**

<https://www.maisonemploi-strasbourg.org/actions/rendez-vous-en-entreprise-inconnue/>

► **Les entreprises s'engagent dans le Bas-Rhin :**

<https://www.maisonemploi-strasbourg.org/actions/les-entreprises-sengagent-dans-le-bas-rhin/>

► **Rapport d'activité 2021 :**

https://www.maisonemploi-strasbourg.org/wp-content/uploads/2023/12/MDE_RA_2021.pdf

► **Support d'enquête et évaluation, Septembre 2023 :**

<https://www.maisonemploi-strasbourg.org/wp-content/uploads/2025/07/RDV-mesure-dimpact.pdf>

► **Exemple de post LinkedIn publié après la visite :**

https://www.linkedin.com/posts/maison-de-l%27emploi-de-strasbourg_daezcouverte-maeztiers-restaurationcollective-activity-7176916675470991360-zHn4?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

► **Lien vers la playlist YouTube des reportages « Rendez-vous en entreprise inconnue » :**

[Youtube Rendez-vous-en-entreprise-inconnue](#)

► **Contacts**

- Patricia Lorentz / Cheffe de projet : plorentz@maisonemploi-strasbourg.org
- Guillaume Kieffer / Responsable d'opérations : gkieffer@maisonemploi-strasbourg.org